

Pax Christi Wallonie-Bruxelles

ANALYSE



Septembre 2015

Soutien entre communautés lors de travail mémoriel et prévention post-événements traumatiques : les génocides Arméniens, Juifs et Tutsi

Publié avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Ed resp : Nicolas Bossut, Pax Christi Wallonie-Bruxelles
31/1, Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles – Belgique
Tél : +32 (0)2 738 08 04 – IBAN : - BE28 7995 5017 6120
www.paxchristiwb.be - info@paxchristiwb.be

Au moins d'avril, se déroulait la commémoration de trois génocides du XXe siècle. Nous verrons tout d'abord une mise en contexte succincte de ces événements, puis nous tenterons de définir les implications de ce besoin de mémoire, enfin, nous verrons comment les communautés s'entraident dans le travail de mémoire, de prévention et d'éducation pour éviter de reproduire l'histoire

Mise en contexte

Tout d'abord, le génocide arménien a été perpétré d'avril 1915 à juillet 1916 contre les Arméniens qui vivaient sur le territoire de la Turquie actuelle. Il a été organisé par le pouvoir de l'époque, le « Comité Union et Progrès », connu aussi sous le nom « Jeunes-Turcs ». Un million deux cent mille Arméniens y périrent.

La Shoah contre les juifs a eu lieu lors de la seconde guerre mondiale, de 1940 à 1945, et perpétrée par l'Allemagne nazie, tuant entre cinq et six millions de juifs.

Plus récent, le génocide des Tutsi se déroula du 7 avril 1994 à juillet 1994, au Rwanda, commis dans le cadre d'une guerre civile opposant le gouvernement Hutu au « Front Patriotique Rwandais », supposé être composé principalement de Tutsi. L'ONU estime que 800 000 Rwandais y ont perdu la vie.

Quant à la définition du terme 'génocide', il est inscrit dans la « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide » du 9 décembre 1948 par l'ONU comme étant « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel »¹.

Ces génocides ont le point commun que ces populations ont d'abord été victimes de discriminations et stigmatisations, accusées de tous les maux puis accusés d'être hostiles envers les pouvoirs en place. Ensuite regroupées, marquées et 'étiquetées' avant

l'extermination et les massacres. Le génocide devient donc un aboutissement de décennies de discriminations.² Comment agir plus tôt à l'avenir? Comment désamorcer ce type de schéma? Cela passe aussi par la mémoire, le pardon, la prise de conscience mondiale et l'attention aux débuts qui y ressemblent...

Injonction au souvenir

Alain Brossart, professeur de philosophie à l'université de Paris VIII, pose la question du sens et des fondements moraux ou politiques qui dictent cette re-construction et reconnaissance des mémoires. Il rappelle que, selon Nietzsche, pour qu'un sujet soit capable d'action, il est nécessaire qu'il soit délié du passé, c'est à dire émancipé de la conscience des ancêtres. De plus, il observe que la notion de mémoire comme réparation apparaît souvent dans une époque qui se tourne moins vers l'avenir. Et ceci dans un rapport étroit entre l'intensification des enjeux de mémoire et une crise aiguë de nos capacités politiques. Enfin, cela met à jour les difficultés de la vie en commun entre communautés.³ Dès lors, il serait judicieux de se questionner sur notre 'vivre ensemble' et ce combat pour la mémoire qui ressort fortement actuellement...

² « Rwanda, Arménie : la mémoire contre les négationnismes », MEMORIAL 98, 6 avril 2015.

³ « Brèves réflexions sur l'injonction au souvenir. » Alain Brossart, Professeur de Philosophie à l'université de Paris VIII, INRP Philosophie de l'éducation. Mémoire et histoire. Réflexion, débats. 2003 sur le lien <http://ecehg.ens-lyon.fr/ECEHG/enjeux-de-memoire/histoire-et-memoire/reflexion-generale/brossat.pdf/view>

¹ Wikipedia.org

Travail de mémoire, de dialogue et d'éducation

En 1959, le Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ), est créé. Ils souhaitent, premièrement, défendre les valeurs telles que l'égalité, la laïcité, la tolérance, le dialogue et l'ouverture, inspiré de l'humanisme juif. Deuxièmement, ils souhaitent lutter contre toute forme de racisme quelle qu'elle soit, ainsi que de s'associer au combat contre l'extrême droite et les discriminations. Enfin, le CCLJ promeut l'idée d'un 'vivre ensemble' par de l'éducation à la citoyenneté via le programme « La haine, je dis NON! » proposé dans les écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.⁴ Voici donc un bel exemple d'ouverture à l'éducation globale et d'actions pédagogiques concrètes pour les écoles.

Par ailleurs, le 12 mai 1965 débutait le processus de réconciliation entre Israël et la République fédérale d'Allemagne. Leurs relations diplomatiques se sont intensifiées ces 50 dernières années, dans un caractère unique : « Nous savons aussi qu'au-delà du passé, les valeurs dans lesquelles nous croyons nous relie » disait le président allemand Joachim Gauck ce 11 mai 2015. De plus, « la jeune génération des deux pays est nettement moins dépendante du passé » explique Hajo Funke, de l'Université libre de Berlin.⁵ Ce qui permet de tendre vers d'autres types de relations.

Plus loin de chez nous, au Rwanda, Juifs et Tutsis sont unis dans le même combat contre l'indifférence et la haine. Ce travail commun permet aux Juifs d'analyser et de comprendre la passivité que l'Europe a eue à leur égard lors de la seconde guerre mondiale. Par

4 Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ) <http://www.lahainejedisonnon.be/content/le-cclj>

5 « Le "miracle" de la réconciliation israélo-allemande », Delphine Nerbollier, publié le 2 juin 2015 dans Regards n°821 sur <http://www.cclj.be/actu/politique-societe/miracle-reconciliation-israelo-allemande>

ailleurs, Eugène Mutabazi, président de l'association « Remember Tutsi Genocide », mène une enquête et une identification des victimes en s'inspirant des techniques de collecte de données conçues à Yad Vashem pour la Shoah. Il insiste sur la similitude des génocides, tout en gardant à l'esprit qu'ici, les assassins connaissaient leurs victimes. Pour lui, les « mémoires respectives se complètent. Il y a des sensibilités communes à partager, une même souffrance à surmonter pour se reconstruire, et la même solitude des victimes ».⁶

Viviane Lipszstadt, coordinatrice du Centre d'action globale du Service social juif, parle de la collaboration avec les Tutsi : « Nous avons d'abord été contactés par le Président d'Ibuka, une autre association de survivants qui avait le sentiment que la communauté juive était parvenue avec succès à se reconstruire après la Shoah, et pensait que nous pouvions l'aider à créer un service social pour rescapés tutsi ».

Mais pour des raisons de financement, ce projet ne verra pas le jour. Une belle collaboration se met alors en place et le Service social juif se propose d'offrir directement aux rescapés tutsis un soutien psycho-social individuel et collectif, de l'assistance administrative dans leurs démarches de demande d'asile ainsi que d'intégration sociale. Depuis lors, « est né un espace de rencontre avec un groupe de jeunes travailleurs et d'étudiants tutsi sur le thème de l'identité, une question permanente et que nous connaissons bien dans la communauté juive », précise Viviane.

Et elle ajoute que « Dans le cadre de projets de cohésion sociale, la COCOF nous octroie un petit subside pour les activités de ce groupe de réflexion tutsi. Lors du parcours de la convivialité de la commune de Saint-Gilles,

6 « Juifs et Tutsi, unis dans la mémoire » Moïse Rahmani, extrait de « Juifs du Congo, La confiance et l'espoir », Editions de l'Institut Sépharade Européen, 2007. Publié le 10 octobre 2008 sur <http://www.cclj.be/actu/politique-societe/juifs-et-tutsi-unis-dans-memoire-0>

nous avons ainsi organisé ensemble avec succès une journée sur le génocide des Tutsi ».

Plus près de l'actualité, Simone Susskind, députée bruxelloise PS, a pour mission d'instaurer un dialogue entre Belges d'origine turque et arménienne dont l'objectif est la reconnaissance du génocide des Arméniens. Ce dialogue, qui nécessite certaines conditions, est indispensable.

Car oui, la tragédie d'un génocide a des conséquences universelles, et ses mémoires diverses peuvent s'ouvrir au dialogue, ou se fermer. Il n'est même pas nécessaire de comprendre 'ça', pour avancer ensemble, car il n'y a rien à « comprendre », mais bien à se soutenir et à se rassembler...⁷

Auteur :
Laurie Degryse

⁷ « Rwanda : Juifs, Noirs (et une Arabe) autour de la mémoire », Souâd Belhaddad, publié le 8 mai 2007 sur <http://rue89.nouvelobs.com/2007/05/08/rwanda-juifs-noirs-et-une-arabe-autour-de-la-memoire>

Pax Christi Wallonie-Bruxelles

ANALYSE



Publié avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Ed resp : Nicolas Bossut, Pax Christi Wallonie-Bruxelles
31/1, Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles – Belgique
Tél : +32 (0)2 738 08 04 – IBAN : - BE28 7995 5017 6120
www.paxchristiwb.be - info@paxchristiwb.be